

Les 57 associés réussirent à sauver la Ménagerie et à obtenir la propriété des eaux. Parmi celles-ci, l'eau fontenaisienne venue des Vaux Robert, ce lieu-dit que l'on peut aujourd'hui situer autour de la rue Maurice Philippot (ex-sentier du Val Robert).

Ces eaux captées par un système d'adduction datant de Colbert (1619-1683) se déversaient notamment dans le réservoir situé derrière l'Église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux. Elles contribuèrent également à l'alimentation d'un établissement de bains créé par la Société entre 1824 et 1905.



L'Archive de la Quinzaine¹ n°287

Du lundi 22 juin 2015 au samedi 4 juillet 2015

***La Société propriétaire
du jardin et des eaux de Sceaux
(1799)***

L'Archive de la Quinzaine n° 288

Du lundi 6 juillet au samedi 18 juillet 2015:

***La cour des miracles
(1932)***

Les Archives municipales vous accueillent
le mardi de 13h30 à 18h00
/ le mercredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 /
le jeudi de 9h30 à 12h30/ le vendredi de 9h30 à 12h30
ou sur rendez-vous.

David DESCATOIRE Tel. 01 41 13 21 12
documentation@fontenay-aux-roses.fr

Adresse :

Archives municipales
75 rue Boucicaut ou 10 rue Jean Jaurès
92260 Fontenay-aux-Roses

Retrouvez les Archives municipales sur

<http://www.fontenay-aux-roses.fr/decouvrir-la-ville/histoire-et-patrimoine/>

Mis en vente le 27 fructidor an IV (14 septembre 1798), le Domaine national de Sceaux est acquis par François Hippolyte Lecomte, un négociant de Saint-Malo. Le nouveau propriétaire entend détruire le château du XVIIe siècle (alors en mauvais état) pour en vendre les pierres. Quant au parc, il sera reconverti en terres agricoles.

Mais, devant cette disparition programmée de la principale attraction du village de Sceaux-l'Unité, des scéens décident de se réunir pour en sauvegarder une partie en achetant la Ménagerie et en préservant son alimentation en eau. A cet effet, une association, la Société du jardin et des eaux de Sceaux, se constitue le 6 floréal an VII (22 avril 1799). En voici un extrait des statuts :

¹ Tous les quinze jours, les Archives municipales proposent un document original concernant l'histoire de Fontenay accompagné d'un petit texte de présentation. L'ensemble forme *L'Archive de la Quinzaine*.

STATUTS

DE LA

SOCIÉTÉ PROPRIÉTAIRE DU JARDIN ET DES EAUX

DE SCEAUX

Statuts de la Société formée, entre plusieurs propriétaires de la commune de Sceaux, pour faire l'acquisition des bâtiments et du jardin composant la Ménagerie de Sceaux-Penthièvre, ainsi que de la propriété des eaux arrivant en la commune de Sceaux, et provenant des sources d'Aulnay, de l'étang du Plessis-Piquet et des sources des Vaux-Robert; le tout faisant partie du domaine de Sceaux et de ses dépendances, appartenant à M. Jean-François-Hippolyte Lecomte; lesdits Statuts contenus en un acte passé devant M^e François Desgranges, notaire à Sceaux, qui en a gardé minute, en présence de témoins, les 10, 11, 12 et 16 floréal an VII (29 et 30 avril, 1^{er} et 3 mai 1799).

ARTICLE PREMIER.

La propriété, qui fait l'objet de l'association, demeurera seule affectée, obligée et hypothéquée aux obligations, charges, clauses et conditions qui seront stipulées au contrat.